

La vendange est la récolte du raisin destiné à la production du vin. L'époque se situe principalement de septembre à octobre, lorsque le raisin a atteint le degré de maturité désiré. Certaines appellations pratiquent une vendange tardive (novembre - décembre)

Votre employeur vous indiquera les techniques qu'il utilise

Les outils et matériels existants

- Sécateur manuel («épinette», «vendangette»...)
- Affiloir, pierre à aiguiser...
- Seaux, caisses, hottes
- Benne à vendange
- Tracteur
- Machine à vendanger
- Siège de vigne, ergosiège
- ...



Siège de vigne

Une tenue adaptée

- Aux conditions climatiques et à la marche
- Chaussures ou bottes qui maintiennent bien les chevilles
- Prévoir les changements de tenue en cours de journée.

Les vendanges

Les techniques

Il existe deux grands types de vendange :

Les vendanges manuelles

Le personnel coupe les grappes et les dépose, soit :

- dans un seau puis dans une hotte qui sera vidée dans une benne à vendange



- dans une caisse qui sera déposée et empilée sur un plateau. Pour l'empilage, veiller à ce que les grappes ne dépassent pas la hauteur de la caisse.



Pour les vendanges tardives, la récolte peut s'effectuer grain par grain.

Les vendanges mécaniques



La machine à vendanger est conduite par une personne expérimentée.

Cette machine secoue les ceps de vigne pour faire tomber le raisin sur un tapis mobile. Celui-ci achemine la récolte vers les trémies intégrées à la machine.

Une fois pleines, ces trémies sont vidées directement dans une benne à vendange.

La benne à vendange est acheminée, à l'aide d'un tracteur, vers la cave où le raisin va être pressé.



Les risques

- Coupure avec sécateur à vendange
- Travail répétitif et postures contraignantes pour le dos et les articulations (tendinites, lumbagos...)
- Sol inégal, encombré, glissant : risque d'entorse, de chute
- Chute de hauteur (échelle, travail sur machine...)
- Coup de chaleur / coup de soleil
- Piqûre d'insecte
- Coactivité (attention à la circulation des engins)

- Déplacement des vendangeurs, transport de la vendange : risque routier (voir fiche « La conduite des matériels agricoles »)
- Risques liés aux machines (bruit, happement, écrasement, pincement...).



La prévention

- Vendanger en décalage avec votre collègue qui travaille de l'autre côté du rang pour éviter les coupures aux doigts
- Ne pas courir dans les rangs (chutes, entorses)
- Fermer et ranger les outils coupants pour se déplacer
- Rester à distance des machines mobiles
- Fixer les échelles pour éviter les chutes
- Ne pas hésiter à mettre un genou à terre, à plier les jambes ou à prendre un point d'appui sur sa jambe pour ramasser le raisin.